Département de la Loire
Arrondissement de Montbrison
Canton de Montbrison

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2026

Présents : MONTAGNE Jean-Philippe, LAURENT Sophie, VERRON Christian, RANC Mireille, LATHUILLIERE Nathalie, BOUCHET Christian, JAANS Marie-Lise, PERBET Maryse, GRANGER Mathieu

Excusés : FUVEL Mickaël, CAMBISE Domenico

Secrétaire de séance : VERRON Christian

1/ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 juin 2026

Il est approuvé à l'unanimité.

2/ Instauration de la taxe sur les logements vacants

Le conseil municipal explique qu'il serait nécessaire de renforcer ses outils pour lutter contre la vacance prolongée des logements et que la TVLH constitue un levier important pour inciter les propriétaires à remettre leurs biens sur le marché locatif ou à les occuper.
Vu l'article 1406 bis du code général des impôts, le conseil municipal décide d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.
Une délibération est prise en ce sens.

3/ Refacturation des frais inhérents aux propriétaires des animaux errants

Le conseil municipal décide de refacturer les frais inhérents au vagabondage des animaux errants.
Une délibération est prise en ce sens.

4/ Pouvoir de police à Loire Forez agglomération

Un arrêté est pris refusant le transfert d'un pouvoir de police administrative spéciale au président de Loire Forez agglomération.

5/ Subvention AFM Téléthon

Une demande de subvention est faite par l'association AFM Téléthon. Le conseil municipal décide de ne pas donner suite.

6/ Demande de subvention de l'ADMR pour le portage de repas 2026

1.50 € par habitant soit une subvention de 207 €. Deux personnes bénéficient du portage de repas sur la commune. La demande de subvention est acceptée à l'unanimité.

7/ Loyers gite 119 et maison du bourg

Une réflexion est faite concernant le montant des loyers de l'appartement n°119 et de la maison du bourg. Le sujet sera rediscuté lors d'un prochain conseil municipal.

8/ Questions diverses

- Manque d'eau : la situation de la commune est sereine pour le moment mais la situation est catastrophique dans certains endroits du département et même certaines communes de Loire Forez agglomération.
- L'arbre de Noël aura lieu le samedi 19 décembre à la salle ERA.

- Les vœux du maire ainsi que la présentation du nouveau conseil municipal aura lieu courant janvier 2027. Ils seront suivis de la galette et d'un vin d'honneur.
- Un bulletin municipal ou une lettre d'information sera élaboré courant janvier 2027.
- Le programme d'animation de la commune sera à rediscuter lors du prochain conseil.
- Réfection de la madone : les barrières sont presque finies. Les finitions sont à faire.
- Investissements : les subventions baissent de manière importante. Le projet de l'héliport est en cours.
- Voirie : présentation par la commission au prochain conseil.
- Formations des élus : la commune les prend en charge.
- Présence de frelons asiatiques : il faut poser des pièges. Mathieu GRANGER s'en occupe et fait le lien avec Jean-Luc MONIER.

Le Président de séance :
Jean-Philippe MONTAGNE

Le secrétaire de séance :
Christian VERRON